



Paris, le 4 mars 2025

Télédoc 241

Affaire suivie par : Jacques POINSO

Bureau 2POP

Tél. : 01 53 18 71 35

Mèl. : jacques.poinso@finances.gouv.fr

LA MINISTRE CHARGÉE DES COMPTES PUBLICS

À MESDAMES ET MESSIEURS LES MINISTRES

ET SECRÉTAIRES D'ÉTAT

NOR **ECOB2505688C**

N° interne **DF-2POP-25-0002**

À L'ATTENTION DE MESDAMES ET MESSIEURS LES
RESPONSABLES DE LA FONCTION FINANCIÈRE MINISTÉRIELLE
ET MESDAMES ET MESSIEURS LES RESPONSABLES DE
PROGRAMME

Objet : Préparation des volets « performance » des projets annuels de performances (PAP) du projet de loi de finances (PLF) pour 2026

P.J. : 2

La présente circulaire précise les modalités de préparation des volets « performance » des projets annuels de performances (PAP) du projet de loi de finances (PLF) 2026, notamment en vue des conférences de performance.

Les travaux porteront principalement sur la rationalisation des indicateurs entre les niveaux mission et programme. Les conférences devront également aborder les évolutions du dispositif de performance résultant d'amendements du PLF 2025, la suppression des indicateurs non renseignés et des indicateurs d'activité, ainsi que le déploiement des indicateurs « verts » et ceux intégrant l'égalité femme-homme.

Les conférences de performance auront lieu du lundi 7 avril au vendredi 27 juin 2025.

L'organisation des travaux pourra être adaptée en fonction des enjeux et devra être compatible avec la présentation de la nomenclature des objectifs et indicateurs prévus pour le PLF 2026 au Parlement avant le 15 juillet 2025, délai organique.

A. Axes de travail prioritaires pour le dispositif de performance du PLF 2026

Les quatre points suivants devront faire l'objet d'une attention particulière :

- **La poursuite de la réorganisation des objectifs et indicateurs entre le niveau mission et l'échelon programme.**

A partir du PLF 2025, un travail de réorganisation des indicateurs a été entrepris. Les doublons entre indicateurs au niveau mission et au niveau programme doivent être supprimés en choisissant le niveau de représentation le plus cohérent selon l'indicateur. En outre, les indicateurs des programmes présentant une dimension socioéconomique doivent être basculés au niveau mission.

Dorénavant, les objectifs et indicateurs des programmes se focalisent sur la **performance de la gestion, en particulier du point de vue de l'utilisateur (qualité de service) et du contribuable (efficience)**. La convergence avec les indicateurs utilisés par les ministères et les opérateurs dans le contrôle de gestion continuera à être recherchée.

- **L'intégration des évolutions du dispositif de performance décidées lors de l'examen parlementaire du PLF 2026.**
- **La suppression des indicateurs systématiquement non renseignés.**
- **La suppression des indicateurs d'activité, qui ne reflètent pas la performance.**

B. Cotations du Rapport sur l'impact environnemental du budget de l'État (« budget vert ») et indicateurs « verts »

Pour l'ensemble des ministères, la direction du Budget transmettra en amont de chaque conférence la cotation environnementale qui pourrait être retenue pour le PLF 2026 sur la base des cotations retenues en PLF 2025. Pour certains dispositifs, à l'initiative de la direction du Budget ou du ministère, des améliorations de la cotation pourront être discutées, à l'occasion de la conférence de performance et sous réserve de la validation finale par le groupe de travail interministériel.

Il est également demandé de poursuivre le déploiement des indicateurs permettant de mesurer l'impact environnemental des actions, au regard des six axes du budget vert.

C. Déploiement d'indicateurs intégrant l'égalité femme-homme

Il est demandé à l'ensemble des ministères de continuer à prendre en compte dans la définition ou la revue des indicateurs le besoin de disposer d'indicateurs de performance intégrant l'égalité femme-homme, lorsque cela est pertinent au regard de la politique publique évaluée.

D. Calendrier

Les conférences de performance auront lieu du lundi 7 avril au vendredi 27 juin 2025.

Les modifications des objectifs et indicateurs de performance envisagés pour les PAP 2026 devront être saisies via l'application Tango avant le 11 juillet 2025 pour en permettre la validation par la Direction du Budget avant la transmission au Parlement de la liste des objectifs et indicateurs de performance prévus pour le PLF 2026, le 15 juillet 2025.

La Directrice du Budget

Signé électroniquement par : Mélanie JODER
Date de signature: 04/03/2025
Qualité : Directrice du Budget

Mélanie JODER